



RÉSILIATION de L'INSCRIPTION OU MODIFICATION DE L'HORAIRE 2021-2022

Nom de l'enfant : _____ Groupe : _____

Éducatrice : _____

● RÉSILIATION DE L'INSCRIPTION

Un préavis de 10 jours ouvrables est exigé. Sinon, une pénalité de 50 \$ ou de 10% du coût des services prévus non fournis sera facturée (la pénalité correspond à la somme la moins élevée).

Le changement sera effectif à compter du : ____/____/____

S'il est éligible, utilisera-t-il le transport? Oui Non

● MODIFICATION À L'HORAIRE

Un préavis de 10 jours ouvrables est exigé. Sinon, une pénalité de 50 \$ ou de 10% du coût des services prévus non fournis sera facturée (la pénalité correspond à la somme la moins élevée).

Date effective de la modification : ____/____/____

Nouvel horaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<input type="checkbox"/>				
Midi	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	<input type="checkbox"/>				

Signature du parent ou titulaire de l'autorité parentale

____/____/____
Date